



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

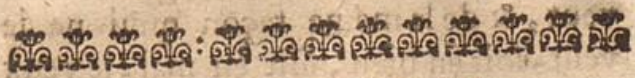
### **L' Enemy De Dieu Et De L'Homme Le Peché**

**Mouton, Nicolas**

**Liege, 1671**

Chapitre III. Du troisième âge de l'homme, ou de son adolescence, & de ce qu'il est obligé à faire dans iceluy jusqu'à 24. ans.

**urn:nbn:de:hbz:466:1-39622**



CHAPITRE III.

Du troisiéme âge de l'homme, ou de son  
Adolescence & de ce qu'il est obligé  
à faire dans iceluy jusqu'à  
24. ans.

INSTRUCTION I.

*De l'utilité que remporteront ceux qui obser-  
veront la volonté de Dieu.*



UIS que le Sage ne sçait rien <sup>Ec. 2</sup>  
de meilleur dans la vie de  
l'homme que de se réjouir &  
bien faire, comme il nous  
l'enseigne, quand il dit en ces termes:  
*Fay connu qu'il n'y avoit rien de meilleur,*  
(après avoir tout bien examiné) *que de se*  
*réjouir & bien faire dans sa vie:* Je ne puis  
que suivre son avis & donner cette in-  
struction salutaire aux adolescens, à se  
recréer en bienfaisant, & les conseiller à  
se conformer à la volonté de Dieu; cette  
conformité maintenant ne veut dire au-  
tre chose, que d'agréer & vouloir ce que  
Dieu veut, & de la mesme façon qu'il  
le veut, & ne vouloir, ce que Dieu ne  
veut.

veut, & de la même façon qu'il ne le veut, soit en bien, soit en mal; je veux dire qu'il faut faire le bien qu'il commande, & fuire le mal qu'il deffend, & agréer toutes les permissions, soit en bien soit mal, & de la même façon qu'il permet les uns, & ne veut permettre les autres, parce que dans une telle conformité, consiste toute nostre perfection & rectitude, car nostre volonté pour estre droite, doit estre conforme à la Divine, comme estant la regle la plus juste & la plus parfaite, même l'origine de toute rectitude qui se peut trouver dans la volonté humaine, laquelle si elle luy est conforme, elle est droite & agreable à Dieu, si elle est difforme elle est injuste & vitieuse, par consequent odieuse à Dieu. Ainsi nous l'enseigne Saint Gregoire, quand il dit: *Celuy-là est droit qui n'est pas rompu dans les choses adverses, & qui se soumet à la volonté Divine, méprisant le temporel pour s'élever du côté des choses surnaturelles.*

Le motif de ces avis du Sage, semblera d'importance, si nous apprehendons le dangereux estat de cet âge, comme il nous fait sçavoir, quand il dit: *Trois choses sont me difficiles à comprendre, je ne puis*

recon-

reconnoistre la trace de l'Aigle, qui a fendu <sup>Trou</sup>  
l'air par ses aïles, celle de la coulèure, après <sup>30.</sup>  
qu'elle a trainé son corps sur la terre, celle d'un  
navire qui a traversé les mers, mais je  
trouve une quatrième qui m'a paru incōpre-  
hensible, qui est le mouvement de l'esprit de  
l'homme en ses jeunes ans. D'où se peut in-  
ferer que lors se presentent des dangers  
perilleux & des difficultez & fascheries  
inconcevables, puis que l'esprit du plus  
sage des hommes, portant sa visée sur le  
procedé d'un tel âge, ne les peut com-  
prendre.

Mais pour me regler selon la condui-  
te du grand Roy penitent, je veux pro-  
poser une question, comme il fait luy  
mesme en ces termes: *En quoy corrige ou* <sup>psal.</sup>  
*peut un adolescent amender sa vie.* Et il ré- <sup>118</sup>  
pond. *En gardant vos commandemens.*  
Comme s'il disoit, un adolescent lubri-  
que, ne peut empêcher les secouffes de la  
nature corrompue qui l'emporte au mal,  
attendu son âge bouillant, & amender  
sa vie, sinon par la sainte observance des  
Divins preceptes, car qui s'accoutume dès  
son adolescence à la crainte de Dieu &  
respect de ses ordres, sans doute qu'il  
échappera beaucoup de dangers & d'er-  
reurs, qui se presentent parmy le fas-  
cheux

cheux pelerinage de cette vie, dès le commencement jusqu'à la fin. Et notamment parmy les adolescens (dit l'Ap<sup>ostre</sup>) qui entrêt dans le chemin de vie, & en qui domine la loy des membres & de concupiscences, à raison qu'ils n'ont pas grande prudence de se gouverner, laquelle ne le peut acquerir que par des longues experiences.

En outre, comme c'est un grand avantage à un voyageur d'avoir trouvé le droit chemin dès au commencement, afin que quand il aura fort avancé il ne soit contraint de retourner après avoir long temps erré : ainsi ce sera une chose tres-avantageuse de s'accoustumer dès son adolescence à l'observance des Divins préceptes pour conduire cet âge pur & net parmy les bouës & ordures de la lubricité. C'est ce que le vieil Tobie connoissoit de plus important à son fils, quand il l'enseignoit à s'abstenir de tous pechez, luy faisant hautement sçavoir, qu'il auroit assés de biens s'il avoit la crainte de Dieu. Ainsi Sainte Blanche Mere du Roy Saint Louys, ayroit mieux le voir mourir, que de le voir commettre aucun peché. Ainsi la Mere de Saint Edmonde l'enseignoit dès son

en

enfance dans la loy du Seigneur en chasteté, pieté & crainte Dieu, aussi ont ils esté des grands Saints par après.

Aussi Dieu le recommande d'importance, quand il dit en ces termes: „ Les <sup>Deut<sup>s</sup></sup>  
„ parolles que je vous commande aujourd'uy, je veux qu'elles demeurent  
„ dans vostre cœur, & que vous les enseigniez à vos enfans & que vous les  
„ meditiez assis à la maison, promenant  
„ parmy vos voyes & sentiers, au matin  
„ vous levant, au soir allant coucher, &  
„ vous les lierez dans vos mains pour un  
„ signal qui vous admoneste à les observer, & elles seront toujours en agitation  
„ devant vos yeux, vous les escrirez à  
„ l'étrée & sur les portes de vos maisons,  
„ pour en avoir une memoire cōtinuelle.  
Presque en mesmes termes le Sage donne <sup>Prov<sup>s</sup></sup>  
son sentiment sur ce sujet, voicy ses  
mots: „ Mon enfant dit-il, suivez mes  
„ Commandemens & vous vivrez, & ma  
„ loix qui vous doit estre chere comme la  
„ prunelle de vostre œil; ayez la toujours  
„ dans vos mains, & escrivez-la au milieu  
„ lieu de vostre cœur. Et comme la prunelle  
„ doit estre gardée soigneusement  
„ d'autant qu'elle est facilement blessée &  
„ avec grand peril, comme estant tres  
chere

chere & tres-delicate à la nature. Ainsi à plus forte raisõ devra-t'õ garder la Loy de Dieu, laquelle est beaucoup plus facilement blessée, puis que par la seule volonté elle est violée, & biẽ plus dangereusement, puis qu'il vaut biẽ mieux estre privé des deux yeux & pouvoir arriver à la gloire, qu'avec iceux violer la Loy, & estre fait une victime d'enfer.

La Loy du Seigneur maintenant, comme elle ne contient en soy que ce qui est conforme à la raison, bien seant à la gloire de Dieu, & convenable au bien du prochain : le Prophete Roy l'appelle *immaculée* & avec tresjuste raison, car estant portée pour les hommes, elle ne peut que les perfectionner & composer interieurement, & exterieurement à la volonté de Dieu, elle fait donc que les hommes aiment Dieu au dessus de toutes creatures, & evitent tout ce qui luy peut déplaire, qu'ils aimẽt leurs prochains, & s'abstiennent de tout ce qui leur peut nuire. Cette même loy liẽ leurs mains crainte qu'elles ne soient employées au mal, elle liẽ les pieds crainte qu'ils ne courent aux precipices, le cœur crainte qu'il ne s'emporte aux pernicieux desirs ; les yeux crainte qu'ils ne soient souillez de quelque

que concupiscence; enfin elle lie la langue crainte qu'elle ne bleffe la gloire de Dieu par les blasphemes, ou l'honneur du prochain par detraction & calomnies; & tout ce qu'elle prescrit ne butte à autre fin que pour preserver l'homme de toute macule, le nettoyer s'il en estoit souillé *Ibid.* selon le même Prophete, qui dit: que la *Loy du Seigneur convertit les Ames.* Et comme elle est le fidele tesmoignage de sa volonté, elle ne peut autrement que promouvoir avantageusement les petits adolescens à la possession de la vraye sagesse. Que si le demon & le peché nous ont obligez aux erreurs amusant nos Ames & nos sens par une convoitise aveugle de nos appetits dereglez, elle nous servira de lumiere, car il est dit là même: *Vostre parole Seigneur sera comme une lanterne à mes pieds, & une lumiere dans mes voyes.* Oüy vos preceptes seront comme un flambeau à mes yeux, & crainte que le plaisir ou consolation ne manque à ceux qui les observeront, il dit que *les justices & voyes droites du Seigneur réjoüiront les cœurs.* Et ailleurs, *qu'il y aura une abondance de paix pour ceux qui affectionneront sa Loy.* Ainsi nous le confirme S. *Psal.* Augustin, en ces termes: *Si tu veux joiuyr* *118.*  
du



du repos promis aux Chrestiens après la mort, tu le goûteras icy même tres-doux parmi les amertumes de cette vie, si tu aimes les preceptes de celuy qui l'a promis : car tu seras plus joyeux avec une bonne conscience qu'au milieu des delices avec une

*Prov.*  
13.

mauvaise ; & selon le Sage. Une bonne conscience est comme un festin continuel. Ce qui ne peut estre sinon par l'observance de la Loy, lequel oingt de miel la pauvreté des miserables, & recrée les affligez.

En qui se void qu'elle est le frein contre tout mal, & le sujet de tout bon-heur.

De plus c'est aussi un preparatif à tous biens, car Dieu promet à ceux qui observeront sa Loy, toute benediction, & à ceux qui ne l'écouteront toute malediction. Et ce avec autant de fidelité, qu'il

*Deut.*  
28.

est juste dans ses promesses, voicy les termes couchez dans le Deuteronomie: Si tu escoutes la voix du Seigneur & si tu gardes ses preceptes, viendront sur toy ces benedictions icy, tu seras beny à la ville, tu seras beny aux champs, tu seras beny dans le fruiet de ton ventre, & dans le fruiet de la terre, & les fruits de tes bestes; benites seront tes granges, & tes reliefs. Comme s'il disoit tout vous fera à souhait en abondance, pour l'entretien de la vie & le bon-heur de

vous

vous & de vos enfans , & outre vos ne-  
cessitez , le surcroit sera si ample que  
vous en favoriserez les pauvres , ce qui  
fera cause que vous jouïrez d'une pareil-  
le abondance dans ce qui concerne les  
biens spirituels de vostre Ame , car il est  
escriit : *Bien-heureux les misericordieux, par-  
ce qu'ils obtiendront misericorde.* Et ailleurs <sup>Matt. 5.</sup>  
cecy est fondé sur la promesse de J.C. fai-  
te à un chacun , *Cherchez, premierement le*  
*Royaume & la Justice de Dieu, & toutes cho-  
ses vous seront données cōme par surcroit.* D'où <sup>Matt. 6.</sup>  
se void clairement que Dieu a fait une  
convention avec l'homme, que s'il a  
soin de l'honneur de son Dieu & le soin  
d'obeyr à sa volonté, infailliblement  
Dieu ne luy manquera pas dans toutes  
les choses necessaires, & si l'homme luy  
est un bon serviteur, Dieu luy fera sans  
comparaison un meilleur maistre, & s'il  
luy est un enfant obeyssant, Dieu luy  
fera un tres-bon Pere.

Que si l'observance de la Loy est vie  
& benediction, aussi à ceux qui la trans-  
gresseront, elle sera mort & malediction,  
laquelle arrivera avec autant d'infalli-  
té qu'il est juste, & sera rigoureux Jugé  
en son temps, ainsi est il escriit en ces ter- <sup>Deut. 28.</sup>  
mes : „Que si tu n'auras voulu écouter le

T Loy

„ Loy du Seigneur ton Dieu , pour ob-  
 „ server tous ses preceptes sans en ob-  
 „ mettre un seul ( car qui offense dans  
 1. *1er.* „ un dit S. Jacques, il est fait criminel de  
 10. „ tous ) ces maledictions viendront sur  
 „ toy & t'accableront , tu seras maudit à  
 „ à la ville, maudit aux champs , maudi-  
 „ te fera la grange , maudits les reliefs,  
 „ maudit le fruit du ventre, & les fruits  
 „ de ta terre, les troupeaux de tes bœufs  
 „ & de tes brebis. Voy le tout divinement  
 expliqué au Deuteronomie icy allegué,  
 où il est fait un amas des choses les plus  
 contraires à l'homme , & qu'il ne sçau-  
 roit jamais s'imaginer de plus funestes  
 pour chocquer ses passions. Telle donc  
 sera la convention & l'alliance nouvelle  
 avec la maison d'Israël dit Jeremie , ouy  
 avec le peuple choisi de Dieu. *Je leur don-*  
 1. *1er.* 31 *neray ma Loy, & je l'imprimeray dans leurs*  
*cœurs , je leurs seray Dieu & ils seront mon*  
*peuple.* „ Et pour confirmer cecy j'em-  
 3. *Deut.* „ ploye l'autorité de mon serviteur  
 3. „ Moysé & j'appelle en tesmoin le Ciel  
 „ & la terre que je vous ay proposé la vie  
 „ & la mort, la benediction & la maledi-  
 „ ction ; choisissez donc la vie dit-il, afin  
 „ que vous viviez eternellement avec vo-  
 „ stre semence, & que vous aimiez le Seig-  
 neur

neur vostre Dieu, rendant une humble obeyssance à sa voix, & que vous luy soyez unis, car c'est luy qui est la vie, & la longueur de vos jours.

D'icy vous voyez que non seulement cela touche le peuple d'Israël, mais aussi tous les Chrestiens, puis que Dieu appelle à témoin le Ciel & la terre, qui sont des creatures inanimées, & les établit Juge de nos ingrattitudes, car icelles sans raison elles obeyssent au Créateur, & nous douiez de la raison & d'une Ame si noble de son extraction, nous méprisons si facilement ses loix; pourtant crierront elles enfin une fois d'une façon muette vengeance de l'injure du Createur, qui maintenant par des playes envoyées du Ciel, punit les hommes sur la terre; pour au jour du Jugement dernier les engouffrer dans les enfers, lors que la terre s'entr-ouvrira pour l'éternel chastiment de leurs desobeyssances, car lors dit le Sage: *L'Univers combattra contre les insensés. Pugnabit orbis terrarum contra insensatos.* Voyez l'explication de ce passage dans la premiere instruction de la jeunesse. Sap. 5  
Ch. 4

## INSTRUCTION II.

*De l'Oraison, moyen necessaire pour observer les Divins preceptes.*

**A**utrefois Saint Paul se plaignant, <sup>Rom.</sup> <sup>7.</sup> disoit: *Je sens dans les membres de mon corps une autre loy qui combat contre la loy de mon esprit, & qui me rend captif sous la loy du peché. Et il poursuit: Malheureux que je suis qui me delivrerá de ce corps de mort, voulant dire de ce corps du peché? Et il entendit au plustot que ce seroit la grace de Dieu octroyée par les merites de JESUS-CHRIST son Seigneur. Après son ravissement jusqu'au troisiéme Ciel, pendant lequel il avoit appris des hauts & mysterieux ícrets qui n'estoient à communiquer à personne, il dit ces mots: Crainte que la grandeur de mes revelations ne m'emporte, m'a esté donné l'éguillon de la chair, cet Ange de sathan, qui me colaphize, ce pourquoy j'ay prié le Seigneur par trois fois, afin qu'il me seroit osté, & il m'a dit, ma grace te suffit, car la vertu se perfectionne dans l'infirmité.*

Chose admirable que ce grand Apôstre, qui avoit dit si hautement qu'aucune creature ne le pourroit separer de son Dieu,

Dieu, parle de la sorte! Affectement que c'estoit la concupiscence qui remplissant son esprit de noir broüillards de ses passions, le lioit du frein de ses affections depravées, & l'empéchoit d'as le noble service de son Dieu, & l'obeyssance religieuse de ses preceptes.

Que fera donc un adolescent dans les fureurs de son âge, & parmy le boubier de ses immondices, ne se pourrat'il plaindre? cela ne se peut faire sans une grace particuliere de Dieu, car c'est elle qui nous fait reconnoistre le malheur & perilleux dangers de nostre Ame, laquelle si nous voulons acquerir ce ne peut estre autrement que par l'Oraison, qui doit estre celle qui nous peut introduire dans les gracieux celliers, où la charité est tres bien ordonnée, où c'est celle qui est appelée un jardin plaisant, où toutes sortes de fruiçts abondēt à regorger, où c'est cette belle Ame priante, qui comme un tourne-sol n'épanouit les feuilles de ses desirs, qu'aux rays de ce bel astre, & les clôt aux tenebres du siecle malin. Où elle fera en sorte que nous serons comme la paille, ou le fer emportez & unis à l'ambre & aimant du di-

vin Amour. Enfin l'Oraison fera cette myrrhe, cét aloës, & cette goutte de cinna-  
mome qui s'exhale des vestemens sacrez de  
l'Epouse, & de ses maisons d'ivoire, où les  
filles des Roys & des Princes (qui sont les  
Ames excellentes) se delectent avec bon-  
neur & plaisir.

Ainsi nous l'apprend l'Apostre icy par  
son exemple, & l'Escriture dans plusieurs  
autres lieux, comme celuy cy l'enseigne  
Ps. 68. en ces termes: *Si quelqu'un se trouve  
dans les abyssmes du peché, & comme sub-  
Ps. 30. mergé au profond de la mer de ses crimes,*  
qu'il crie avec le Prophete *Seigneur hastez  
vous de m'en retirer.* Et ailleurs, *Invoquez  
Ps. 49. moy au jour de tribulation, je vous delivreray  
& vous me glorifierez.* Ou bien qu'il  
témoigne à Dieu ses affections, & les su-  
jets de ses miseres, avec foy & perseve-  
Ps. 37. rance, disant: *Seigneur vous connoissez mes  
desirs, & mes soupirs ne vous sont pas cachez.*  
Et il entendra avec S. Paul que la grace  
de Dieu luy fera octroyée par les merites  
de JESUS-CHRIST, laquelle luy devra  
suffire pour reconnoistre que la vertu se  
perfectionne dans les infirmités, & que  
l'Oraison l'assurera dans les plus dange-  
Ecol. reux perils, car le Sage dit: *L'Oraison  
35. de celuy qui s'humilie penetre les nuës, & elle*

ne se retirera, ne soit que le Tres-haut l'aura regardé. Car l'Ame estant tellement appuyée sur les deux ailles d'icelles, qui sont l'attention aux choses saintes qu'elle demande, & l'affection qu'elle a à la personne en la presence de qui elle se treuve (qui doit estre JESUS-CHRIST ou bien sa Mere, ou autre Saint ou Sainte, par lesquels elle persevere en esperance assuree de la gloire de son Dieu, & le bien de son salut) qu'elle s'envole jusqu'au Throne de Dieu penetrant les Cieux, pouvant dire avec le Prophete Roy: *J'entreray* <sup>Ps. 41</sup> *au lieu du Tabernacle admirable jusqu'à la maison de Dieu*, parce que la priere est comme l'eschelle de Jacob qui arriroit de la terre aux Cieux, sur laquelle la Divine Majesté estoit appuyée la tenant ferme & inébranlable, pour signifier qu'on peut avoir accès à luy en assurance, & même que c'est luy qui nous appelle avec des doux attrait, & qui nous fait sçavoir hautement que dans luy seul se trouve nostre vertu & nostre assistance premiere.

De plus, comme sur icelle on voyoit les Anges monter & descendre, ainsi par nos prieres les Anges montent jusqu'au Throsne de Dieu, pour y placer nos sou-  
pirs



pirs & nos vœux, & de là nous rapporter les précieux dons de grace & de mérite.

J'ose dire encor d'avantage que l'ame acquiert bien une telle familiarité avec Dieu, & une telle conversation par la priere, qu'elle confere avec luy non seulement comme avec son Pere, ou son Juge, le suppliant de quelque chose, mais aussi comme Amy avec son Amy, tellement que Dieu se complait avec l'Amé dans un discours mutuel, luy permettant de dire, *Dieu c'est mon bien-aimé, & moy je luy suis aussi.* Et avec le Prophete. *Pour moy je prendray mon plaisir dans le Seigneur.* Et ce avec autant d'honneur qu'il me gratifiera de la clef d'or, pour pouvoir en tout temps entrer dans son cabinet Royal, & là conférer cœur à cœur pour estre fait participant des bon-heurs du Roy Prophete, qui dit que *Celuy qui se retire dans l'azile du Tres-haut, demeurera sous la protection du Dieu du Ciel.*

Que si donc l'aveuglement vouloit s'emparer de nostre esprit & chocquer les biens de nostre Ame, si la malice ou propension au mal, ou bien l'obstination faisoit la rebelle contre nostre volonté, pour nous precipiter dans les vices, la priere

priere obtiendra les forces & les graces pour y resister & échapper de tels dangers heureusement à la confusion de tous les ennemis de nostre salut.

S'il y avoit quelque plainte à faire pour les miseres de cette vie, que Dieu permet selon le corps pour les offenses commises, comme sont les maladies, les sterilités, les persecutions, qu'il semble que l'homme avec le reste des creatures, même le Ciel & les elements par leurs influences conspirent contre luy; l'Oraison portera la parole, & obtiendra un remede general contre tout cecy, ainsi le dit Saint Chrysostome, en ces termes: „ La  
„ force de l'Oraison a esteint le feu, em-  
„ pesché la fureur des Lyons, composé <sup>Chrif-</sup>  
„ les guerres, repoussé les combats, em- <sup>de in-</sup>  
„ porté les tempestes, dechassé les de- <sup>comp.</sup>  
„ mons, a ouvert les Cieux, rompu les <sup>Dei</sup>  
„ freins de la mort, banny les langueurs, <sup>natu-</sup>  
„ reprimé les offenses, affermy les Villes <sup>raffe.</sup>  
„ esbranlées par des estranges tremble-  
„ mens; elle a aussi effacé les playes du  
„ Ciel, les embûches des hommes; en  
„ somme elle a osté tous les mal-  
„ heurs.

Au contraire s'il est question d'obtenir les biens de l'Ame, sçavoir une  
vraie

vraie Foy, une ferme Esperance & Charité parfaite, tout quoy contient la vraie Sageſſe & la grace, qui doit operer avec nous, pour ſçavoir ce qui eſt agreable à Dieu; en tout temps qu'on la demande à Dieu, infailliblement il l'octroyera; car l'Oraiſon eſt la clef du threſor, & le canal par lequel s'écoulent dans les Ames les dons & les graces Divines, pour arrouſer les terres arides de nos cœurs, & faire produire les belles germes des vertus; car Dieu donnera la grace & la gloire, qui a couſtume d'élargir un eſprit bon à ceux qui le demandent.

Je dis à ceux qui le demande, car qui ne demande rien, c'eſt un ſignal qui n'a de rien affaire, ou bien qu'il ne veut rien; puis que qui demande obtient; & Dieu de l'autre coſté n'a pas couſtume de rien donner ſi on ne le demande; ainſi pour parler ſelon le commun, la moindre choſe deſirée merite bien un demander, car il eſt eſcrit: *Demandez premierement, & vous l'obtiendrez, afin que voſtre joye ſoit entiere?* C'eſt à dire, afin que vous ayez autant de joye comme vous aurez en eſfet l'honneur de l'avoir demandé, & que vous aurez le bōheur de l'avoir obtenu.

Difons

Difons donc avec S. Auguftin, Seigneur fi vous commandés l'humilité, fi la Foy, fi l'Efperance, pour jouÿr d'une charité parfaite, je ne puis fans vofre grace, donnez la moy pour faire vofre volonté, & commandez ce que vous voulez.

Que fi maintenant vous affectionnez les biens du corps ou autres biens qui concernent le temporel cōme la fanté, la fcience des chofes humaines, les richesses, la paix, un bon nom auprès du peuple, ou autres contentemens qui peuvent être indifferens quant au falut, vous ne le pouvez demander ou defirer finon avec cette condition icy ( s'ils font expedients au falut de vofre Ame ) autrement vous vous expoferiez au hazard de ne les pas obtenir, & d'attendre de Dieu avec les enfans de Zebedée, un *Vous ne ſçavez, ce que* <sup>Ma</sup> <sub>20.</sub> *vous demandez,* car peut eſtre fi vous en poſſediez, ils ſeroient l'inſtrument de vofre damnation: Il en va autrement pour les chofes qui vous peuvent conduire infailliblement au falut, ſçavoir la grace d'accomplir la volonté de Dieu, de pratiquer les vertus, d'eſtre preſervé de tout ce qui vous pourroit empêcher à telle fin comme les pechés mortels & les veniels,

niels, car d'estre preservé de cecy, & l'acquisition de celles là on les peut demander absolument, sçachant en assurance que c'est la volonté de Dieu, & que rien de tout cela ne luy peut aucunement déplaire.

Priez donc, car on ne donne qu'à ceux qui demandent, mais *avant la priere preparez vostre Ame crainte que vous ne soyez comme un homme qui tente Dieu.* Priez mais avec perseverance, car il est escrit & préché par l'Apôstre qu'il faut *prier sans intermission.* Priez mais que ce soit au Nom de JESUS, car il est escrit: *Si vous demandez quelque chose à mon Pere en mon Nom il vous le donnera.* Demandez mais comme JESUS CHRIST a demandé, c'est à dire demandez non pas comme vous le desirez mais comme Dieu, ainsi il est escrit en S. Luc: *Non pas comme je le veux, mais de la façon que vous le voulez.* Priez mais que ce soit avec attention, car il est escrit: *Soyez sujet à Dieu & le priez.* Or est il que celuy là n'est pas sujet à Dieu qui est distrait dans sa priere, mais à celuy qui luy a causé la distraction, car dit l'Apôstre, *De qui on est surmonté de celuy là on est sujet.* Priez mais que ce soit avec un humble deffiance de  
VOUS

vous même que vous estes indigne de la  
grace, car il est escrit : *Il a regardé sur la* <sup>1<sup>re</sup> Sa.</sup>  
*prière des humbles.* Demandez mais que ce <sup>101.</sup>  
soit avec une grande confiance que vous <sup>Heb 4</sup>  
l'obtiendrez, car il est escrit : *Allons avec*  
*confiance au Trône de la grace.* Et ailleurs.  
*Rejoüissez vous dans le Seigneur, & il vous*  
*donnera ce que vôtre cœur desire.* Demandez <sup>Ps. 36</sup>  
mais voyez que vous soyez en la grace de  
Dieu, car il est escrit : *Les justes ont criez,* <sup>Ps. 33</sup>  
*& le Seigneur les a exaucez.* Et ailleurs  
David dit en foy mesme. *Si j'ay confide-* <sup>Ps. 65</sup>  
*ré qu'il y a quelque iniquité dans mon cœur, le*  
*Seigneur n'exaucera pas ma priere.* Demandez  
mais que ce soit aussi bien pour vos Amis  
ou Superieurs bons & mauvais, & pour  
les ennemis que pour vous mêmes, car il  
est escrit que vous ne les pouvez exclure  
de vos prieres sous peine de peché, en  
ces termes : *Priez pour ceux qui vous per-* <sup>Mark</sup>  
*secutent & calomnient.* Et ailleurs. *Benif-* <sup>5. ad Ro.</sup>  
*sez ceux qui vous persecutent.* Car ainsi l'a  
fait Dieu en Saint Matthieu chapitre 25.  
*Mais JESUS disoit, mon Pere pardonnez*  
*leurs, car ils ne savent ce qu'ils font.* Ainsi <sup>Act 7</sup>  
Saint Estienne de qui il est dit : *Que s'es-*  
*tant mis en genoux il a crié à haute voix, di-*  
*sant : Seigneur ne leurs attribuez cecy à pé-*  
*ché.* Demandez mais que ce soit en tout  
teraps

*Luc 21* temps, dit Saint Luc : *Afin que vous soyez trouvez capables d'éviter tout ce de quoy nous sommes menacez au futur, & avoir le bon-heur d'estre debout devant le Fils de l'Homme au dernier jour.* Ainsi nous ferōs tout ce que Dieu pretend de nous pour luy faire un agreable sacrifice de nos cœurs dans la priere, car nous le benissons, nous le louïerons, nous le glorifierons, nous le remercions autant qu'il sera en nous icy bas, à quelle fin nous sommes creez, & ce qui est la fin principal de la priere, selon la definition de Saint Jean Damascene, qui dit que *l'Oraison est une elevation d'esprit à Dieu, par laquelle ou nous demandons d'estre preservez de quelques maux, ou nous desirons quelques biens pour nous, ou pour autrui, ou enfin nous en benissons Dieu.*

---

### INSTRUCTION III.

*De la preparation qui se doit faire pendant cet âge pour une heureuse election d'état.*

**C**omme c'est une chose tres-assurée que l'un des plus grands bonheurs d'un adolescent pour le reste qu'il a de vie, & un des bons signaux qu'il peut avoir  
du

du salut eternel de son Ame, c'est l'heureux choix de son estat : Ainsi je puis dire que le moyen de rencontrer un bon, quand il est question de faire l'election d'un, sont les diligentes prieres, ensuite desquelles ne nous peut estre donné, sinon un, qui nous doit estre fort convenable au salut. Ainsi nous le voulut enseigner le Sauveur du monde, quand il estoit passant la nuit en Oraison, & qu'il <sup>Luc. 6</sup> vouloit procéder à l'election des douze Apostres, par là voulant condamner les elections du monde, faites indiscretement, & sans prudente consideration, car si quelqu'un eust esté si heureux que de voir JESUS-CHRIST sur le haut d'une montagne accompagné de ses Disciples, s'esloigner d'eux, & se mettre en un profonde priere durant le silence & la sombre obscurité de la nuit, asseurement qu'il auroit eu grand sujet de s'estonner, & de luy demander, Seigneur dites moy je vous prie, que faites vous en cette ennuyeuse solitude, quel est le sujet de cette retraite, quelles vos pensées qui vous privent du repos & vous donnent de l'inquietude ? Mais Dieu luy auroit bien tost fait sçavoir que le danger qui se trouve quand il s'agit



s'agit de faire l'élection de quelque estat doit pousser puissamment un chacun à estre en prieres, jours & nuicts, car pareilles elections ne doivent estre faites par les hommes, mais de Dieu, qui seul connoit celuy qui nous est le plus propre au salut. Il confirme cecy en ce que voiât qu'o le vouloit élire pour Roy au miracle qu'il fit des pains & des poissons, il s'absenta incontinent, parce que l'intention de ceux qui le desiroient, n'estoit pas telle que Dieu la requeroit, pour estre selon sa volonté & bon plaisir. Pour cela aussi remarque Saint Augustin, que Cayn qui fut le premier Roy avant le deluge, ensuite de ce qu'il avoit basty la premiere Ville & peuplé de quantité d'habitans, de qui il se fit respecter Roy comme remarque l'écriture. Et Nembrot qui fut le premier après le deluge, d'autant qu'il avoit fait bastir la Ville de Babylone, furent deux Roys fort mauvais, pout avoir esté introduits par le peuple. Ce pourquoy Moysé haranguant au peuple pour l'élection d'un Roy successeur de Saül, il dit ces mots: *Constituez*  
*Deus, celuy que le Seigneur Dieu aura choisy.*  
 17. Par là nous laissant à entendre que c'est à Dieu à disposer des estats, & partant fut

*Aug.*  
*l. 15 de*  
*Civ.*  
*2. 8.*

fut exclus Isboseth fils de Saül, & David étranger y a succédé par election Divine, ne voulant aucunement que les hommes s'y employassent, à raison qu'ils choisissent toujours le pire.

De plus, je remarque que cette Oraison doit estre faite de la nuit, qui est une belle marque d'une grande diligence, & je le confirme par un trait de subtilité du bien-heureux Pierre Chrysologue sur ces parolles de S. Luc, où il dit : *Qui de vous autres aura un Amy, & luy dira environ la minuit, mon Amy accommodez moy de trois pains.* Certainement dit ce Saint, cette requeste sembleroit aux hommes fort incivile d'être faite ainsi à une heure indeuë, mais cette demande ne sera pas illegitime en la maison de Dieu, parce que là on n'y dort point, au contraire les veilles sont tant aymables à Dieu, que Sa Majesté prend plaisir qu'on luy demande quelque chose à cette heure là, lors qu'on est hors du tracas du monde, & que les Ames Religieuses vaquent aux contemplations des choses d'enhaut, aussi sans doute qui sçait demander de cette sorte, il est raisonnable qu'il ait audience, & qu'on accorde à ses veilles ce qu'il desire, parce qu'il s'incommode pour le  
V deman

demander, & ce d'autant que avant que finisse le jour, il commence déjà les œuvres de Dieu & il anticipe ceux du futur, comme se trouvant à l'heure la plus propre & la plus efficace pour impetrer. Tel est aussi l'enseignement de Nostre Seigneur, prolongeant sa priere toute la nuit, quittant les commoditez pour bien pourvoir au salut de nostre Ame, & par là vous voyez, *Qu'autant seront heureux les sommeils des dormans que la vie des vaillans.* Car telle doit estre la profession du Chrestien, qui n'est autre, que de ne perdre point de temps, puisque nous devons payer à Dieu une rente pour les grands biens qu'il nous fait sans cesse, & cette rente doit estre d'une loüange continuelle, selon Saint Ambroise en ces termes : *Cette profession de foy c'est une rente de nos Ames.*

*Amb  
in Inc.  
6, 1.*

„ Alors en veillant de la sorte dit Saint  
 „ Jerosme, la crainte sera bannie, l'A-  
 „ me sera fortifiée, l'ennemy de no-  
 „ stre chair mortifié, le vice chas-  
 „ sé, la charité embrazée. Par les veil-  
 „ les dit-il, la sagesse s'approche, l'enten-  
 „ dement se denuë des passions, les er-  
 „ reurs se dissipent par la repentance. En  
 „ un mot, par l'espée de l'esprit le diable  
 est

est decollé. Quoy donc de plus heureux que le bon-heur de la veille, quant à ce qui est l'Oraison qui doit devancer le choix d'un estat? Et voila ma premiere proposition, qui est, que si les hommes ne commencent par l'Oraison, leurs elections ne seront pas bonnes, parce qu'ils auront choisy eux memes & non pas Dieu.

D'icy colligez qu'il y a beaucoup d'hommes dans le monde qui sont affligés dans leur mariage, & qui portent leur croix comme le mauvais larron; car il faut imputer la faute à ce qu'ils ont fait election d'une femme pour avoir des moyens, ou la femme a fait election d'un homme pour se plonger dans les delices du monde, sans avoir consulté avec Dieu par prieres de nuit. Pourtant arrive-t'il à ces pauvres gens de grands mal-heurs, lesquels croyans avoir rencontré une fidele compagnie trouvent bien souvent une personne ennemie de leur repos & de leur honneur, comme aussi une tentation qui n'a pour but que la ruine du salut de l'un & de l'autre; ce ce qui leur est proprement une punition du Ciel, d'autant qu'ils n'ont invité Dieu & la Vierge à leurs nopces, ou

election d'estat, & ont plustot emploiez leur prudence & finesse de ce siecle pour satisfaire à leurs appetits & propres inclinations de la chair.

Venons maintenant au second point, dont nous admoneste le Cardinal Tolet en suite du Texte preallegué de S. *Luc. 6* Luc: Dieu estoit passant la nuit en Oraison, & cecy sert pour le premier, s'ensuit le Texte. *Et le jour estant venu, il proceda à l'election.* Voila pour le second, ou ce Cardinal remarque que N. Seigneur, après qu'il eut consulté de nuit par la priere, il ne voulut pas proceder à l'election, sinon au matin, pour nous apprendre qu'il faut élire du jour, examinant si l'esprit commande ou bien la chair, pour sonder avec l'Apostre, *si les esprits sont de Dieu.* Avisant si ce qu'on fait est selon sa volonté & sainte inspiration. Mais quant aux consultations elles doivent estre faites avec Dieu de nuit, comme estant le temps le plus commode pour discerner & le plus propre pour impetrer: par ce que le silence est plus grand, & l'Oraison plus ardante, & plus meritoire, selon Pierre Chrylologue, qui dit en ces termes: *Cette henre est assés propre & efficace pour impetrer.* En quoy  
neant-

neantmoins on se gouverne souvent tout au rebours, parce qu'on fait la consultation du jour & l'élection de nuit, c'est à dire on fait les consultations parmy les tracas du monde, l'esprit n'estant pas bien dispos; ce n'est donc pas de merveille si on vient à choisir de nuit, c'est à dire faire le choix d'une chose mauvaise qui n'a pas esté bien considérée, & par consequent rencontrer des états malheureux, qui sont le principe ou l'accomplissement de nos ruines: parce qu'ils desolent les familles, consomment les biens du prochain, ils saccagent & mettent à feu & à sang tout ce qu'on croit pouvoir tourner aux propres interests, & semble plutôt une armée de Janissaires de tout ce qui se passe par telles gens, qu'une bonne conduite de bons Chrestiens: car lors qu'ils ont fait quelque breche dans une Ville ou dans une famille, ils s'en vont la saccager en barbares. Peu ressemblant à l'olivier de la parabolle pour maintenir leur bon nom avec l'honneur des parens, *Ind. p* & aspirer à la fin pour laquelle ils sont créez, qui est le service de Dieu dans leurs estats, pour esperer le salaire de la gloire promise à leurs merites. Car il est dit dans l'Ecriture prealleguée, que les arbres

l'ayant voulu élire pour Roy, l'olivier fit réponce: *Nunquid possum deserere pinguedinem meam?* Les septante Interpretes disent que cela veut dire: *Quoy faut-il que je perde mon huile, qui sert à esclairer dans les Temples?* Ou par cét olivier sont representez les hommes pleins de charité & de misericorde qui par leurs bonnes oeuvres & election d'un bon estat, donnent bon exemple aux autres dans iceluy pour les attirer à faire des pareils choix. Peu ressemblant encor au figuier de la même parabolle qui fit réponce à la même demande. *Nunquid possum deserere dulcedinem meam?* La glose dit que cela veut dire: *Puis je quitter ma douceur de consolation diuine.* Car ce figuier estoit le symbole des hommes spirituels, qui renoncent aux charges & affaires du monde, pour ne pas perdre les consolations & douceurs spirituelles du Ciel. Peu ressemblant enfin à la vigne qui répondit aux arbres pour une troisiéme fois, *Nunquid possum deserere vinum meum, quod lætificat Deum & homines? Puis je quitter mon vin qui réjouit Dieu & les hommes?* La Glose denotant par cette vigne certaines personnes qui ont grandes inclinations à hâter les Sacremens, méprisant les

les mocqueries des mondains pour satisfaire à l'élection de leurs charges & ne se pas éloigner de ce saint employ préférant l'heureux choix de ces saints Mysteres.

Enfin pour couronner cette parabole, les arbres s'adresserent au buisson qui l'accepta, parce qu'à luy appartenoit de porter des épines qui ne sont autres que les charges, les delices & les richesses du monde, marque de ce qui se fait ordinairement, que les hommes les plus inutiles, les plus indignes, & les plus incapables sont ceux-là qui les desirent; mais marque aussi tres evidente, de ce qui ne se fait pas aujourd'huy, & qu'il plust à Dieu qu'il se fit; s'adressant dans les elections d'estats à Dieu premierement, & aux plus capables, comme ce qui seroit plus utile à la gloire de Dieu, on ne verroit pas tant de mal-heureux: car il est bien assure que de quatre parts de ce gens là, il y en a bien trois ensevelies dans les mal-heurs eternels; à raison de cette peste contagieuse, qui est de ne s'avoir bien preparé pour l'élection d'un estat, à quoy je prie Dieu vouloir suppléer par sa Clemence.

INS



## INSTRUCTION IV.

*De la diligence qu'il faut apporter pour se  
maintenir dans l'estat duquel on a fait le  
choix & y operer son salut.*

**S**I le choix d'un mauvais estat auquel  
ne manque pas son esprit d'envie pour  
le troubler davantage, est une chose  
tres-dangereuse, aussi l'election d'un bon  
ne sera pas sans difficultez, à raison de  
l'esprit malin, qui par sa malice s'empor-  
tera à des suggestions trompeuses, pour  
vous pervertir, & y planter s'il peut un  
dégoust pour aliener vos esprits de ses  
obligations. Ainsi est-il arrivé aux pre-  
miers parens dans l'estat d'innocence, au  
milieu des delices du paradis Terrestre, à  
quoy pour obvier est requise une grande  
prudence pour user des remedes les plus  
convenables à telle fin. Et puis que tout  
estat peut estre le plus souvent l'effet de  
nostre predestination, qui est la chose la  
plus importante; j'ay trouvé bon de  
commencer par la definition de l'estat en  
general, pour y proceder ouvertement,  
& de là venir aux remedes.

Un estat, dans la Morale, est une  
certaine disposition, par laquelle une  
per

personne est disposée en quelque façon, selon sa nature, en ce qui n'est pas facile à changer, & avec quelque repos. D'où se peut voir que ce qui se peut facilement changer ne peut estre estimé constituer un estat, comme sont la pauvreté, les richesses, les dignitez & choses semblables. Et partant on peut dire selon le Droit Civil de ceux qui sont privez du Senat, que plustot la dignité leur est ostée, que l'estat. Donc cela semble appartenir à l'estat d'une personne seulement, ce qui regarde son obligation ou selon soy ou selon autruy, dans une chose permanente, & qui a respect à une cause non legere ou facilement muable, pour obliger une personne dans une telle constitution.

Cecy ainsi supposé, le moyen d'operer son salut dans quelque estat que ce soit, sera de fuyr l'oïveté au premier commencement, & prendre soin au plustot en chose tant importante à satisfaire en diligence à telles obligations que celui qui est obligé pourra decouvrir en tel estat, & reconnoistre que de là dépend l'honneur, & le salut devant Dieu & devant les hommes, & qu'au contraire se trouver en tels défauts, c'est  
l'unique

l'unique mal-heur aussi bien en ce qui concerne le bon renom, ou le salut de l'Âme & le mépris de toutes personnes bien nées qui se trouvent en pareil estat, & entretenir le comble des mal-heurs, & disgraces divines. Pourtant nous conseille Saint Pierre, en ces termes: *Rendez peine à bien faire, afin que vous rendiez certaine vostre vocation*, autrement en vain auroit dit JESUS-CHRIST, *Veillez & priez crainte que vous n'entriez en tentation*, en vain auroit dit S. Jacques. *Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés*. Car ce sont les moyens pour moissonner le vin de delices & le fruit de nos estats, comme ceux du vigneron sont de foffoyer allentour des vignes pour recueillir le vin délicieux en abondance; & ceux des soldats, sont les armes pour les conserver en vie, ou remporter victoire contre leurs ennemis. Et encor bien que Dieu voudroit donner du vin sans foffoyer les vignes, ou que les soldats seroient victorieux & preserver de mort sans armes, neantmoins on peut dire que ce ne seroit point s'armer en vain, ou foffoyer, pour les fins predites, parce qu'autrement ce seroit s'exposer aux perils, veu que ce sont les moyens ordonnez,

2<sup>Pe</sup>.1

Mat. 26.

Ja. 1.

Ecc 33

ordonnez, comme les bonnes œuvres dans un estat sont ordonnées de Dieu, pour acquerir la vie eternelle; aussi l'oyfiveté dans tout estat est condamnée, parce que Satan y trouve tousiours son repos qu'elle luy sert de chevet ou il songe à lier les oyfifs à sa cordelle, pourtant les laisse-t'il en paix pour mieux reüssir. L'exemple de David nous l'apprend, car aussi longtemps qu'il s'employoit à la guerre, la lubricité ne luy a livré aucun combat, mais lorsqu'il a demeuré oisif dans sa maison, il a tombé dans l'adultere & après dans l'homicide, ce qui a esté cause par après que tout vieux qu'il estoit & sans forces, il prenoit plaisir à suivre les travaux, & fuir l'oyfiveté, pour l'horreur qu'il avoit de ce vice, qui l'avoit plongé dans les pechez: & il s'en alloit à la guerre de gayeté de cœur, nonobstant les miseres & perils de sa vie. Samson aussi longtemps qu'il a combattu contre les Philistins, il n'a jamais pû estre attrapé de ses ennemis, mais quand il a demeuré auprès de Dalila, dormant sur son sein, il en a esté saisi au prix de ses deux yeux, de son honneur & de sa ruine.

Salomon employé à la structure du Temple,

Temple, s'est trouvé tousiours vertueux; mais au plustot après l'accomplissement, il se convertit au service des femmes & à leurs occasions aux Idoles & encens. Ce qui nous doit porter à ce que Dieu fit sçavoir une fois à Saint Antoine, lors qu'il estoit en priere au milieu des deserts, aussi bien pour son instruction que pour la nostre, luy disant : *Antoine as tu grand desir de plaire à Dieu dans ton estat: prie dit-il, & lors que tu ne pourras prier, travaille, & employe toy tousiours à quelque chose, & l'aide des Saints ne te manquera pas.* Ainsi le rapporte Saint Athanase dans sa vie. Aussi le dire de Caton n'est que tres veritable, qui est tel : *Nibil agendo homines malè agere discunt.*

*Tout homme en rien faisant,  
Veut mal faire en veillant.*

Ainsi nous l'enseigne l'experience journaliere, dit Saint Chrysostome en ces termes : „ Comme la terre qui n'est pas „ labourée produira toutes fortes d'herbes, „ ainsi l'Ame toutes & quantes fois „ qu'elle n'a pas quelque chose à faire „ dans l'employ des choses necessaires, „ elle s'occupe à la malice, veu qu'absolument „ elle desire des'employer à quelque chose.

*Chris.  
Hö. 7.  
in 2. ad  
Cor.*

Le deuxieme moyen, sera de se mettre au plûtôt actuellement en la presence de Dieu, & de considerer avec luy, qu'il vous a permis l'election d'un tel estat pour vous y exercer, satisfaisant diligemment à quoy l'estat vous oblige, si vous pretendez en iceluy vous perfectionner au salut comme le Texte de la Genese vous le promet en ces termes: *Marchez en ma presence, & vous serez parfait.* Comme s'il disoit, soit que vostre esprit agisse, soit que vostre bouche parle, soit que vostre cœur desire, pensez que Dieu vous regarde, que Dieu vous parle; que Dieu vous desire dâs l'état que vous estes, & qu'il veut que vous ne respiriez autre chose que de l'aggréer de sa main, comme un moyen & un depost sacré pour arriver au salut, marchant dans iceluy en esprit & en verité dans la perfection promise. Autrement le dire de Jeremie pourra avoir son lieu, qui declare. *Maudit celuy qui fait l'œuvre du Seigneur negligement.*

La troisiéme, sera de s'estudier tellement à la perfection & à l'accomplissement de ce même état, côme si vous n'aurez autre chose à faire, & que tout ce que vous y ferez soit purement pour  
com

complaire à Dieu, ensuite de cette ancienne admonition *age quod agis*, ce qui veut ne dire autre chose: *Avissez que ce que vous faites soit fait en perfection*, car il vaut bien mieux ne rien faire que de mal faire.

Et les maistres spirituels conseillent que la moindre action que vous y ferez, vous l'operiez de la même façon que ce seroit la dernière de vostre vie, ne ne desistant jamais quoy qu'elle vous sembleroit imparfaite, aussi bien n'avez vous qu'un instant de vie auquel vous estes mortel, & auquel vous vous devez exercer & recommencer tousiours, car dit Saint Augustin: *c'est la perfection de reconnoistre qu'on n'est pas parfait*; & aviser diligemment dans nostre interieur par un prudent examen, l'origine de telle imperfection, employant entierement son esprit à le deraciner. Ainsi vous suivrez le cōseil de Saint Charles Borromée qu'il donna une fois à son Amy en pareil rencontre pour pouvoir plaire à Dieu, en voicy la tenue. *Qui quotidie in viâ Dei progredi cupit, oportet primò ut incipiat quotidie.* „ Celuy qui desire de tousiours marcher dans le sentier du Seigneur, il faut premierement qu'il tâche de

de servir à Dieu avec telle ferveur,  
comme s'il commençoit ce jour là. *Secundò ambulet actualiter in præsentia Dei.*  
En second lieu, qu'il marche actuellement en la presence de son Dieu. *Tertiò solum Deum statuatur sibi finem omnium & singularum actionum.* En troisième lieu, qu'il se propose Dieu pour la fin de toutes ses actions, les operant purement pour luy plaire à l'exclusion de tous autres. En quoy ce grand Saint veut comprendre tous les principaux moyens pour vivre en tout estat, & regler le progrès interieur de l'homme au salut.

Et je conclus avec l'Apostre priant un chacun de vouloir marcher dans sa vocation, & avec S. Augustin, qui dit en termes exprés: Profitez mes freres, sondez vos consciences sans fraudes, sans flatteries, sans vantises, car il n'y a personne dans l'interieur, ou avec vous en presence duquel vous aurez honte, ou vous pourrez vous vanter, mais à qui plaist l'humilité à luy appartient l'épreuve. Epreuve toy, dis-je toy même pecheur ce que tu es, que tousiours il te déplaise si tu veux parvenir à ce que tu n'es pas; car si tu t'y plais, tu y demeures, & si tu dis une fois c'est assez,

tu

Ser. 25  
do 2 er  
Apost



„ tu es perdu, car qui n'avance il recule.  
„ cule. Ajoutez toujours mes freres, mar-  
„ chez toujours, profitez toujours, n'ar-  
„ restez pas dans le chemin, ne reculez  
„ pas, ne devoyez pas: il s'arreste qui ne  
„ profite, il retourne en arriere, qui re-  
„ vient d'où il estoit party, il dévoyè à  
„ qui son estat dégouste; mieux va le  
„ boiteux que celuy qui court hors du  
„ chemin, & puis qui regarde en arriere,  
„ n'est pas propre pour le Ciel.

